



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

SERVICE DES LETTRES ET DE L'ÉDITION

Rapport d'analyse de titre pour le programme d'Aide à l'édition de livres – Subventions aux nouveaux éditeurs (titres de 2011)

Les éditeurs qui présentent une demande au programme d'Aide à l'édition de livres du Conseil des Arts du Canada sont priés de remplir le formulaire ci-joint pour chacun des titres soumis à l'appui de leur demande. Lisez attentivement les lignes directrices avant de le remplir. Gardez une copie des lignes directrices et du formulaire rempli, car ces documents renferment des informations essentielles sur les conditions rattachées aux subventions.

Date limite

Le 1^{er} novembre 2011

Si cette date limite tombe une fin de semaine ou un jour férié, elle est reportée au jour ouvrable suivant. Les formulaires et la documentation d'appui doivent être oblitérés par la poste au plus tard à la date limite.

Les nouveaux éditeurs doivent envoyer quatre exemplaires des titres admissibles publiés entre le 1^{er} décembre 2010 et le 1^{er} novembre 2011, accompagnés d'un Rapport d'analyse de titre dûment rempli pour chaque ouvrage, ainsi que le formulaire pertinent pour les subventions aux nouveaux éditeurs. Les nouveaux titres admissibles publiés durant le mois de novembre peuvent être soumis au plus tard **le 10 décembre 2011**, accompagnés d'un Rapport d'analyse de titre dûment rempli pour chaque ouvrage. Les ouvrages soumis après le 10 décembre 2011 seront considérés comme des titres de 2012.

Les éditeurs qui présentent une demande au programme Aide à l'édition de livres : Subventions globales sont priés de soumettre les renseignements sur les titres admissibles en utilisant le système de soumission Littérature en Ligne (Lili) à l'adresse <https://lili.conseildesarts.ca>

Renseignements supplémentaires

Elizabeth Eve, agente de programme

Service des lettres et de l'édition

Conseil des Arts du Canada

350, rue Albert, C. P. 1047

Ottawa (Ontario) K1P 5V8

elizabeth.eve@conseildesarts.ca

1-800-263-5588 (sans frais) ou 613-566-4414, poste 5576

ATS : 1-866-585-5559

Télécopieur : 613-566-4410

WRG7F 09-11



LIGNES DIRECTRICES

<p>Objet</p>	<p>Les renseignements fournis dans le formulaire de Rapport d'analyse de titre visent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à évaluer le coût net moyen de production des titres publiés avec l'aide d'une subvention du programme d'Aide à l'édition de livres du Conseil des Arts du Canada (cette information permet de déterminer le montant de la subvention de base pour l'ensemble des subventions globales, par genre et par langue); et • à rendre compte de l'utilisation qui a été faite de la subvention de l'an dernier et à obtenir l'assurance qu'elle a servi aux fins pour lesquelles elle a été accordée.
<p>Admissibilité des titres</p>	<p>Veillez consulter les critères d'admissibilité des titres décrits dans les lignes directrices du programme d'Aide à l'édition de livres : subventions aux nouveaux éditeurs. Ces critères s'appliquent aux titres de 2011.</p> <p>Restriction</p> <p>Les réimpressions et les rééditions de quelque sorte que ce soit ne sont pas admissibles aux subventions destinées aux nouveaux éditeurs.</p>
<p>Soumission du rapport</p>	<p>Veillez soumettre quatre exemplaires des titres admissibles publiés entre le 1^{er} décembre 2010 et le 1^{er} novembre 2011, accompagnés d'un Rapport d'analyse de titre dûment rempli pour chaque ouvrage, une facture d'impression pour chacun des titres, ainsi que le formulaire approprié pour la demande de subvention aux nouveaux éditeurs. Les nouveaux titres admissibles publiés en novembre peuvent être soumis au plus tard le 10 décembre 2011, accompagnés d'un Rapport d'analyse de titre dûment rempli et une facture d'impression pour chaque ouvrage.</p> <p>Si vous présentez une demande pour la première fois, vous devez également soumettre un exemplaire de chacun des autres titres admissibles publiés avant cette période, accompagnés d'un Rapport d'analyse de titre pour chaque ouvrage.</p> <p>Comment remplir le Rapport d'analyse de titre</p> <p><i>Citoyenneté des auteurs</i> – Un auteur admissible doit être citoyen canadien ou avoir le statut de résident permanent du Canada, conformément aux définitions que donne Citoyenneté et Immigration Canada de ces expressions. Un traducteur n'est pas considéré comme un auteur dans le contexte de ce programme. Dans le cas d'une anthologie ou un collectif, veuillez préparer une liste des collaborateurs qui indique l'admissibilité des auteurs (citoyenneté canadienne, statut de résident permanent, non-Canadien), avec le pourcentage et le nombre de pages écrites par chacun des auteurs. Veuillez joindre cette liste au Rapport d'analyse de titre de l'ouvrage. Remarque : Le directeur d'une anthologie n'est pas considéré comme un auteur à moins d'avoir écrit par exemple une préface ou une introduction, laquelle comptera comme une seule entité.</p> <p>Remarque : Si vous ne remplissez pas la section sur la citoyenneté de l'auteur, nous présumerons qu'il s'agit d'un auteur étranger.</p>

<p>Soumission du rapport (suite)</p>	<p><i>Autres subventions reçues</i> – Veuillez déclarer toutes les subventions que vous avez reçues pour chaque titre et en préciser la source. Si le montant d’une subvention attendue n’est pas encore connu, donnez un chiffre estimatif. N’incluez pas les subventions de fonctionnement reçues par la maison d’édition; indiquez seulement les subventions spéciales versées pour la production d’un titre particulier.</p> <p><i>Droits d’auteur et redevances</i> – Dressez la liste de tous les droits d’auteur et redevances, des avances, des montants forfaitaires et des autres paiements faits à des écrivains ou à des illustrateurs pour utiliser leur propriété intellectuelle. Si le taux (pourcentage) des droits d’auteur varie, indiquez le taux moyen prévu. Cochez la case qui décrit le mieux l’assiette des redevances : les sommes nettes réellement perçues par l’éditeur ou le prix de vente au détail.</p> <p>Remarque : Si vous ne remplissez pas la section sur les droits d’auteur et les redevances, nous présumerons qu’aucune compensation n’est versée pour les droits d’auteur.</p> <p><i>Frais de production</i> – Il s’agit des frais de base associés à la production d’un titre. Ils ne comprennent pas la taxe sur les produits et services (TPS) ni les taxes de vente provinciales si ces taxes sont remboursées.</p> <p>De même, les frais d’impression et de reliure sont les dépenses facturées moins les taxes remboursées.</p> <p>Veuillez ne pas inclure les frais généraux comme le loyer, le coût du matériel et des fournitures, etc.</p> <p>Les salaires, les avantages sociaux et les honoraires du personnel responsable de la révision et de la production peuvent être inclus. Si vous n’avez pas de ventilation de ces coûts par titre, veuillez donner un montant estimatif pour chaque titre admissible que vous proposez.</p> <p>Remarque : Le Conseil des Arts du Canada peut demander des preuves documentaires des frais de production, des paiements des redevances et des autres revenus. Il peut également demander la vérification comptable des finances de la maison d’édition, y compris des paiements des redevances aux auteurs, aux frais de l’éditeur.</p>
<p>Caractère confidentiel de l’information</p>	<p>La <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i> donne à toute personne le droit d’accéder aux renseignements personnels qui la concernent et d’y faire apporter des corrections. Le Conseil des Arts du Canada, tenu de se conformer aux exigences de cette loi, protège toutes les données personnelles en les conservant dans divers fichiers réservés à cette fin dont vous trouverez une description dans Info Source, une publication du gouvernement fédéral accessible sur Internet. Aux termes de la <i>Loi sur l’accès à l’information</i>, toute autre information peut être consultée par quiconque en fait la demande.</p> <p>À titre confidentiel et pour des raisons de planification et d’évaluation de programmes, le Conseil des Arts du Canada pourrait parfois fournir des renseignements concernant des demandes de subvention ou des prix à des représentants d’autres organismes de financement des arts et de la culture.</p>



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport d'analyse de titre (titres de 2011)
Aide à l'édition de livres – Subvention aux nouveaux éditeurs

Service des lettres et de l'édition, Le Conseil des Arts du Canada, 350, rue Albert, C. P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Veuillez remplir ce formulaire et nous le retourner avec quatre exemplaires de l'ouvrage et une facture d'impression, au plus tard à la date limite suivante :

1^{er} novembre 2011 (10 décembre 2011 pour les ouvrages admissibles publiés en novembre 2011).

Réservé au Conseil

Maison d'édition :

Titre :

ISBN :

Auteur(s) :

Nom

Prénom

Citoyenneté
canadienne

Statut de résident
permanent du Canada

Remarque à propos des anthologies : Indiquez sur une feuille additionnelle la citoyenneté des **auteurs**, et non celle des **directeurs**. Pour qu'un titre soit admissible, au moins 50 p. 100 du contenu doit être écrit par des citoyens canadiens ou des résidents permanents du Canada.

Catégorie (cochez une seule catégorie) :

- | | | | |
|-----------------------------------|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> DC | <input type="checkbox"/> Bande dessinée | <input type="checkbox"/> Théâtre, moins de 113 pages | <input type="checkbox"/> Études et essais, moins de 161 pages |
| <input type="checkbox"/> Roman | <input type="checkbox"/> Nouvelle | <input type="checkbox"/> Théâtre, plus de 112 pages | <input type="checkbox"/> Études et essais, plus de 160 pages |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Poésie, moins de 113 pages | <input type="checkbox"/> Poésie, plus de 112 pages | <input type="checkbox"/> Livre d'art ou d'architecture
(a reçu une subvention distincte) |

Le livre a-t-il été imprimé au Canada? Oui Non Si non, où?

S'agit-il d'une traduction? Oui Non

Si oui, la traduction a-t-elle été subventionnée par le Conseil des Arts du Canada? Oui Non

S'il s'agit d'une coédition, indiquez le coéditeur : canadien _____ étranger _____

Nombre de pages imprimées (sauf la couverture) :	Mois/année de publication :	Tirage		Prix de vente	
		Couverture souple :	Couverture rigide :	Couverture souple :	Couverture rigide :

Recettes autres que les ventes :

Contribution de l'auteur	\$
Droits perçus à ce jour	\$
Aide d'une fondation, contributions privées	\$
Autres subventions reçues précisément pour ce titre (veuillez les énumérer)	\$
TOTAL DES RECETTES AUTRES QUE LES VENTES	\$

Droits d'auteur et redevances :

Montant forfaitaire	\$
Avances de fonds pour les droits d'auteur	\$
Taux des droits d'auteur <input type="checkbox"/> net <input type="checkbox"/> prix de vente	%

Coûts de production :

Révisions, corrections et autorisations	\$
Conception, illustrations et composition	\$
Impression et reliure	\$
TOTAL DES COÛTS DE PRODUCTION	\$

Je certifie qu'à ma connaissance, les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et exactes.

Représentant de la compagnie

Date